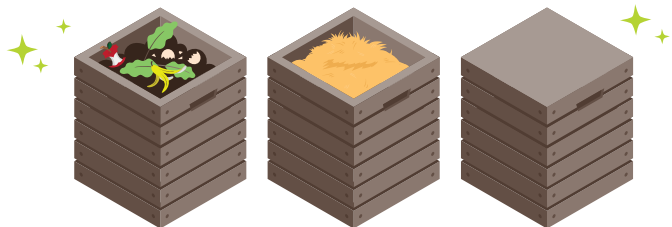




LE COMPOSTAGE PARTAGÉ

un petit geste simple pour une meilleure gestion de nos déchets !



Pour en savoir plus :
www.smirtom.fr

Création : © JTS conseils

DONNONS UNE SECONDE VIE à nos biodéchets !

SUIVEZ LE GUIDE!



Maintenant, **nos biodéchets** sont triés, ils ne vont plus dans la poubelle d'ordures ménagères mais au **compostage**.



🏠 20, Route de Chaumont • Parc d'activités de Chaumont
45120 CORQUILLEROY

☎ Tél. : 02 38 87 37 38 ✉ info-biodechets@smirtom.fr


SMIRTOM
DE LA RÉGION DE Montargis


SMIRTOM
DE LA RÉGION DE Montargis

QU'EST-CE QUE LE COMPOSTAGE PARTAGÉ ?

Il s'agit de points d'apports volontaires où des composteurs sont installés pour que chacun puisse y déposer ses biodéchets. Cela permet de réduire le poids de nos ordures ménagères et de produire du compost.



FONCTIONNEMENT

Dans les zones de compostage partagé, vous trouverez 3 bacs :

1 BAC DE COMPOSTAGE ✨

Celui dans lequel vous déposerez vos biodéchets

1 BAC DE STOCK DE MATIÈRE SÈCHE ✨

Il sert à équilibrer l'apport de déchets humides lors de chaque dépôt

1 BAC DE MATURATION ✨

Bac rempli de biodéchets qui produit tranquillement son compost

PAS DE PANIQUE!
Sur place, des panneaux vous guideront pas à pas pour bien utiliser ces espaces

LE BAC D'APPORT
Déposons nos biodéchets dans le bac d'apport. On y ajoute un peu de matière sèche. On ferme le couvercle et on attend que le compost soit prêt.

LE BAC DE MATIÈRE SÈCHE
On y ajoute de la matière sèche (paille, feuilles mortes, etc.) pour équilibrer l'apport de déchets humides.

LE BAC DE MATURATION
Le bac est rempli de déchets et de matière sèche. On attend que le compost soit prêt.

QUELS DÉCHETS DÉPOSER DANS LE COMPOSTEUR PARTAGÉ ?

✓ Déchets acceptés



Épluchures de fruits et légumes, sachets de thé, marc de café, essuie-tout, mouchoirs, restes de repas, os et arêtes, coquilles d'œuf cassées

✗ Déchets refusés



Coquillages, mégots de cigarette, emballages, sacs biodégradables en amidon, litières animales, poisson et viande crue, poussières et cendres, textiles



- 1 Ne déposer que les déchets indiqués
- 2 À chaque dépôt de biodéchets, ajouter un peu de matière sèche provenant du bac
- 3 Les abords des composteurs doivent rester propres et accessibles